

Les objets ont une deuxième vie

La CCI et la Ressourcerie des biscottes lancent un projet pour initier une trentaine d'entreprises au réemploi des objets et pour comprendre les mécanismes qui pourraient le favoriser.

Certaines entreprises angevines font le tri dans leur matériel inutilisé. Une vieille armoire qui ne sert plus, des meubles qui prennent la poussière, de la vaisselle en trop... La Ressourcerie des biscottes, aux Ponts-de-Cé, s'occupe de leur trouver une nouvelle entreprise où finir leurs jours. Mais la tâche est ardue et les habitudes des entreprises, bien ancrées. Car peu font cette démarche.

Pour initier et inciter patrons et salariés à utiliser de la seconde main au lieu d'acheter du neuf, la Ressourcerie a noué un partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Maine-et-Loire. « Réflexe réemploi en entreprise », du nom du projet, vise à réunir entre 25 et 30 entreprises. « On veut comprendre quels sont les leviers en entreprise qui peuvent favoriser le réemploi des objets, pourquoi est-ce que dans certains cas ça bloque... », précise Benoît Akkaoui, directeur de la Ressourcerie. Nous voudrions échanger avec des entreprises de toute taille, pour connaître leurs habitudes vis-à-vis du réemploi et voir ce qui peut être changé. » Pour y parvenir, la CCI va animer trois petits-déjeuners d'informations, pour inviter les entreprises à participer. Le premier a eu lieu le 11 septembre.

« Plus économique et écologique »

La Ressourcerie mobilise deux salariés dans ce projet qui va durer un an ; la CCI également. L'objectif, c'est de pousser les entreprises à acheter des objets issus du réemploi. « Elles déposent plus facilement qu'elles n'achètent, enchaine Benoît Akkaoui. Ça se comprend : quand elles prennent du nouveau matériel, elles veulent une garantie, des objets en bon état, qui dureront sur le long terme, pas dépareillés... Mais acheter en réemploi est beaucoup plus économique et écologique ! »

« Réflexe réemploi en entreprise » est financé par l'Agence de transition écologique (Ademe) et la Région. « On a tout imaginé de A à Z en répondant à un appel à projets de la Région, se félicite Pauline Stewart, animatrice et coordinatrice du projet à la CCI Maine-et-Loire. On ne voulait pas faire de recyclage : il y a des choses à imaginer bien avant que



Aux Ponts-de-Cé, les employés de la Ressourcerie des biscottes récupèrent le mobilier de bureau laissé par des entreprises pour le revendre à d'autres.

Les objets soient des déchets ! »

L'objectif est de développer les échanges inter-entreprises. « On voudrait que nos ateliers soient ouverts aux salariés, pas uniquement aux chefs d'entreprise, indique Pauline Stewart. Et organiser également des rencontres par groupes d'entreprises, faire en sorte qu'elles se mêlent, qu'elles parlent entre elles de ce qu'elles peuvent échanger, proposer des visites de la Ressourcerie... » Cette dernière l'assure : une entreprise qui voudrait équiper un open space complet, de 300 ou 400 bureaux par exemple, peut le faire en réemploi. À condition de prévenir la Ressourcerie quatre ou six mois à l'avance, « pour

que l'on mette de côté ce qui nous arrive, trier et garder la meilleure qualité, et la vendre à très bas prix », explique Benoît Akkaoui. Pour l'instant, plus d'une quinzaine d'entreprises sont déjà inscrites au projet. Les sociétés intéressées ont jusqu'à mi-octobre pour se faire connaître. Après cette date, la Ressourcerie mettront rapidement en place le premier rendez-vous : un recensement de tous les équipements réutilisables dans chaque entreprise, pour connaître les habitudes d'achat et de remplacement de chacun.

Aurélie BRILLAND

Un petit déjeuner pour expliquer les bases

« Est-ce qu'il est possible que vous repreniez nos appareils hors service ? »

Les attentes des entreprises ne correspondaient pas toujours avec le projet de la CCI, lors du premier petit-déjeuner du projet, le vendredi 11 septembre. De 8 h 30 à 10 h, Pauline Stewart a présenté « Réflexe réemploi en entreprise » à neuf sociétés ou structures publiques. « C'était une bonne expérience, analyse-t-elle. Certaines pensaient qu'on allait être un exutoire pour leurs déchets, mais on a réussi à les faire rentrer dans une démarche pour rat-

sonner différemment et changer leurs manières de faire. »

Dans l'assistance, des entreprises de toutes tailles : certaines TPE, une de plus de 250 salariés, des structures publiques, la Ville d'Angers... Quelques-unes étaient déjà familières de l'économie circulaire, alors que c'était une entrée en matière pour d'autres. « Cette diversité va permettre de les faire se rencontrer et de partager, ensuite, leurs objets en trop, notamment via Troc'Adéco », indique Pauline Stewart. Depuis mars 2018, l'Association pour le développement

de l'économie circulaire et collaborative (Adeco) a développé cette plateforme, pour ses adhérents, permettant de faciliter les échanges d'objets. « Par exemple, si une entreprise a trop de polystyrène, elle l'indique, et une autre pourra s'en servir », commente Pauline Stewart. Elle veut que les entreprises tissent une toile entre elles pour s'entraider. Le prochain petit-déjeuner, le 22 septembre, accueillera de nouvelles entreprises.

SALON DU LOISIR
AU CHÂTEAU DU
PLESSIS BOURRÉ

DU 17 AU 20 SEPTEMBRE

10H - 19H
NON STOP

* Venez découvrir la nouvelle gamme 2021 de camping-cars et neufs, ainsi que nos nombreux véhicules d'occasion sélectionnés. Le tout dans un cadre idyllique au cœur du château du Plessis Bourré.

AU CHÂTEAU DU PLESSIS BOURRÉ - 4
INFOS SUR WWW.CARAVANING-CEI